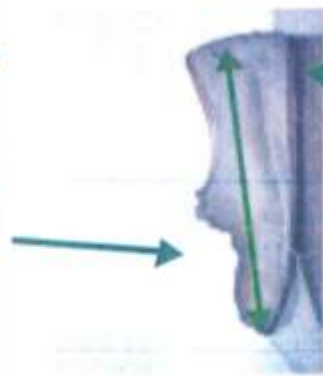


PIEDS MAL CHAUSSÉS, CHUTES ASSURÉES !

UN BON CHAUSSAGE

Possède un avant pied large



Est à la
bonne pointure

Maintient le pied,



Tient
le talon

Possède des talons de 3 à 4 cm,
à base large

Est muni de semelle anti-
dérapante,



Groupe prévention des chutes
 Hôpital gériatrique les Batelières, Octobre 2002

Prise en compte du vieillissement (3)

- Exemples de chaussures remboursées par Sécurité Sociale
- Chaussures ADOUR modèle Gala ou Aire:

CHUT code LPPR 201H00 ou 201H01.3



Prise en compte du vieillissement (4)

- Exemples de chaussures remboursées par Sécurité Sociale
- Chaussures PULMAN modèle Leiden:

CHUT code LPPR 201H01.3



<p><u>Nom :</u> <u>Fonction :</u> <u>Visa :</u></p>	<p><u>Rédacteur</u> Dr PINGANAUD, Médecin co.</p>	<p><u>Validation</u> Sylvie LACOSTE, Directrice</p>	<p><u>Conformité à la gestion</u> <u>qualité</u> Audrey TINNES, Chargée Qualité</p>
--	---	---	---